

Communiqué sous embargo jusqu'à 20 h

Budget 2015 de la Ville de Brossard

Une gestion responsable et des services améliorés pour les citoyens

- Budget de 152,9 M\$
- Absorption des effets du pacte fiscal sans conséquence sur les taxes
- Prise en charge des activités aquatiques
- Réfection majeure d'infrastructures
- Hausse du compte de taxes de 2,28 %

Brossard, le 16 décembre 2014 – Le budget 2015 de la Ville de Brossard, totalisant 152,9 M\$, a été adopté le 16 décembre 2014, lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal. Ce budget a été élaboré avec rigueur, en considérant le juste équilibre entre la croissance, les nombreux projets à réaliser et la capacité de payer des contribuables brossardois. L'augmentation du budget est de 2,5 % par rapport à celui de 2014 (149,2 M\$).

Sur le plan de la fiscalité municipale, il y aura une hausse du compte de taxes de 2,28 %, ce qui correspond à l'augmentation de l'IPC Montréal métropolitain de 2,2 %. Cela signifie que pour une maison moyenne dont la valeur est de 304 106 \$, le compte de taxes augmentera de 55 \$ en 2015, passant de 2 408 \$ à 2 463 \$, incluant les différents tarifs.

Pacte fiscal

« Afin de compenser l'effet du pacte fiscal, la Ville a choisi d'absorber, à même son budget d'opération, une somme de 750,000 \$, sans affecter les services aux citoyens », a déclaré le maire de Brossard, Paul Leduc.

« Le budget 2015 que nous présentons aujourd'hui est un budget responsable dont nous sommes très fiers, car nous avons réussi à maintenir une variation du taux de taxes raisonnable considérant les attentes de nos citoyens en matière de qualité de services », a indiqué Daniel Lucier, conseiller municipal et président du comité des finances.

Les efforts de la Ville se concentrent sur la mise à niveau des services en fonction de la croissance qu'elle connaît, la rigueur des processus de travail ainsi que l'affectation des ressources vers le service direct aux citoyens. Le budget permet de mettre en branle le plan d'action 2014-2017 de la planification stratégique, adoptée l'an dernier. L'objectif du conseil municipal et de l'administration est de développer une ville à échelle humaine au sein de laquelle le citoyen est au centre de l'action et des décisions. « Urbaine, contemporaine et ouverte sur le monde, telles sont les trois caractéristiques que nous avons identifiées dans la planification stratégique et qui définissent très bien le Brossard d'aujourd'hui », a souligné le maire Leduc.

.../2

« Plusieurs projets mis de l'avant en 2015 correspondent à notre volonté d'amélioration constante de la qualité de vie des citoyens, notamment l'organisation d'une journée promouvant les saines habitudes de vie, l'instauration d'un marché public ambulant ainsi que les nombreux investissements dans nos parcs et espaces verts », a poursuivi le maire Leduc.

Programme triennal d'immobilisations

Du côté du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2015, d'importants projets sont prévus, dont la réfection des infrastructures du secteur Brosseau (17,5 M\$), l'élargissement et la réfection du boulevard Grande-Allée (10,5 M\$), ainsi que la réfection de l'enveloppe extérieure de l'hôtel de ville et son aménagement paysager (5,9 M\$). La Ville planchera également sur la planification de l'important projet du viaduc du Quartier et sur celle d'un complexe aquatique.

La présentation complète du budget 2015 de la Ville de Brossard sera disponible sur **brossard.ca** le 16 décembre, dès 20 h.

-30-

Source :

Alain Gauthier
Directeur des communications
Ville de Brossard
450 923-6355